



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

PROGRAMME C2D « CAPITALES REGIONALES
CELLULE LOCALE DES PROJETS



AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° DDA/ASMI/CUG/C2DCR/CLP/2025 DU 10/03/2025

POUR LA SELECTION DES PERSONNES /STRUCTURES DE GESTION
DES OUVRAGES EN TROIS (03) LOTS (LOT 1 : RESTAURANT ET
RECEPTION, LOT 2 : SALLE DE FITNESS ET LES TERRAINS MULTI-
SPORTS, LOT 3 : LE MANEGE POUR ENFANT ET L'ESPACE PIQUE-
NIQUE) DU PARC BOISE AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU
PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » -
GAROUA-

Mars 2025

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du programme C2D-Urbain « Capitales Régionales », le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain a élaboré avec les Communautés Urbaines de Bafoussam, Bertoua et Garoua (CR1) auxquelles se sont ajoutées celles de Bamenda et Maroua (CR2), des Programmes d'Investissements Prioritaires (PIP) dans ces cinq (05) villes.

Ce programme vise cinq (05) objectifs spécifiques : (i) améliorer la mobilité urbaine et contribuer au désenclavement des quartiers ; (ii) améliorer l'accès aux services urbains de base ; (iii) améliorer le développement économique de la ville et participer à la création de revenus pour la communauté urbaine ; (iv) améliorer le cadre urbain et l'image de la ville ; (v) renforcer les capacités des communautés urbaines pour lui permettre d'assurer pleinement les compétences qui lui ont été transférées.

Le programme est conçu autour de deux composantes.

Composante 1 : Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) visant à combler le déficit d'infrastructures des trois villes et rattraper leurs besoins en matière : il s'agit d'un programme estimé prioritaire arrêté à 67 milliards de FCFA¹ portant sur (i) des infrastructures de voirie et de drainage (66%), (ii) des équipements marchands (26%), (iii) des services urbains de proximité (3%), (iv) des espaces publics (5%).

La mise en œuvre de ce programme se fait sous six (06) maîtrises d'ouvrage, une centrale auprès du MINHDU (66% des investissements), et cinq (05) locales auprès des Communautés urbaines de Bafoussam, Bertoua, Garoua, Bamenda et Maroua (34% des investissements).

Composante 2 : Renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage locales pour que les cinq villes soient en mesure de mettre en œuvre les PIP et au-delà, mieux assurer la gestion municipale des services urbains.

II. OBJET DE LA SOLICITATION

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce Programme que le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage du volet espaces publics, souhaite, par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), sélectionner des personnes ou structures capables d'assurer la gestion des ouvrages (Le Restaurant et la Réception pour le lot 1, la salle de fitness et les terrains multisports pour le lot 2, l'espace pique-nique et le manège pour enfant pour le lot 3) du Parc Boisé de la ville de Garoua.

Un candidat ne peut soumissionner qu'un seul lot.

Pour le lot 1, l'attributaire aura pour mission, l'exploitation et la gestion de :

- Le Bâtiment restaurant de 577 m² qui comprend :
 - ❖ Une salle de restaurant de 280 m² ;
 - ❖ Bar de 14 m² ;

- ❖ Reserve bar de 6.10 m² ;
- ❖ Reserve froide de 6.10 m² ;
- ❖ Reserve sèche de 6.10 m² ;
- ❖ Local technique groupe électrogène de 4.70 m² ;
- ❖ Local poubelle de 3.70 m² ;
- ❖ Sanitaire homme de 3.70 m² ;
- ❖ Sanitaire femme de 10.90 m² ;
- ❖ Sanitaire PMR de 4.30 m² ;
- ❖ Des rampes d'accès pour PMR ;
- ❖ Une cuisine de 53 m².

➤ Le Bâtiment Réception de 175m² qui comprend :

- ❖ Une salle de réception de 91 m² ;
- ❖ Un espace de stockage de 3.8 m² ;
- ❖ Un espace bar de 10 m² ;
- ❖ Un bloc toilette pour homme de 5m² ;
- ❖ Un bloc toilette pour femme de 5m² ;

Pour le lot 2, l'attributaire aura pour mission, l'exploitation et la gestion de :

➤ Le Bâtiment Fitness de 162 m² environ qui comprend :

- ❖ La salle de Fitness de 95 m² ;
- ❖ Un local technique de 3.8 m² ;
- ❖ Une salle de stockage de 3.8 m² ;
- ❖ Un vestiaire avec cabine de douche pour homme de 10.4 m² ;
- ❖ Un vestiaire avec cabine de douche pour femme de 10.4 m² ;

➤ Les Terrains multisports comprennent :

- ❖ Deux site aménagés en terrains multisports sur deux plateformes, comprenant quatre disciplines, à savoir :
 - La première plateforme est constituée d'un terrain d'handball, du basketball et de volleyball ;
 - La deuxième plateforme est constituée d'un terrain de basketball, du volley et du tennis ;
 - L'Equipment complet d'handball ;
 - L'équipement complet du tennis ;
 - L'équipement complet du basketball ;

Pour le lot 3, l'attributaire aura pour mission, l'exploitation et la gestion de :

- D'un espaces de jeux pour enfant ;
- D'un bâtiment pique-nique contenant un bloc toilette ;
- Des espaces verts aménagés pour pique-niques .

Les équipements ci-après sont fournis par le Maître d'ouvrage pour ces ouvrages :

- ❖ Des ventilateurs plafonniers dans les bâtiments restaurant, pique-nique et la salle de fitness ;
- ❖ Menuiserie intérieure : Bar en bois complet et rangements (réserves, cuisine, bar,) pour le restaurant et la salle de réception ;
- ❖ Un Fourneau professionnel gaz (5 feux vifs, 1 four gaz) pour la cuisine ;
- ❖ Une Armoire réfrigérée négative 600l inox pour la cuisine ;
- ❖ Un Groupe électrogène insonorisé de 50 KVA y compris Inverseur automatique ;
- ❖ Les WC et laves mains pour les toilettes du restaurant, de la réception et les cabines de douches pour la salle de fitness. »
- ❖ L'Equipment complet d'handball pour les terrains multisports ;
- ❖ L'équipement complet du tennis pour les terrains multisports ;
- ❖ L'équipement complet du basketball pour les terrains multisports ;
- ❖ Des espaces verts pour le gestionnaire du manège et pique-nique ;
- ❖ Un bâtiment vestiaire comprenant un bloc toilette ;
- ❖ Un bâtiment pique-nique comprenant un bloc toilette.

III. ALLOTISSEMENT

Le présent ASMI est composé de trois lots, à savoir :

- ✓ **Lot 1 :** Gestion du bâtiment restaurant et réception ;
- ✓ **Lot 2 :** la salle de fitness et les terrains multisports ;
- ✓ **Lot 3 :** l'espace pique-nique et le manège pour enfants.

IV. PARTICIPATION :

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est adressé aux personnes physiques ou morales de droit camerounais exerçant au Cameroun.

V. CONTRAT

Le contrat prend effet à sa date de signature par les Parties, et en tout état de cause, après la désignation du Prestataire. Il sera conclu pour une durée déterminée à partir de la date de signature du contrat. Il pourra être reconduit plusieurs fois

En cas de manquement, chaque partie peut dénoncer le contrat, à tout moment, y compris pendant la première période par lettre recommandée, moyennant un préavis de deux (2) mois

En fin de contrat et en cas de rupture du contrat, le Prestataire doit :

- ❖ Remettre, dans le délai convenu, les locaux et les installations dans l'état et la situation où ils lui ont été confiés et définis par l'état des lieux sous procès-verbal ;

- ❖ Laisser dans ces locaux un matériel identique et en l'état à celui trouvé au moment de son installation, c'est-à-dire correspondant à l'inventaire contradictoire fait par les deux parties.

Toute remise des locaux et installations en l'état est à la charge du Prestataire, ainsi que les manquants éventuels de matériel ; ces manquants sont évalués à leur prix de remplacement dont les factures seront jointes au contrat du prestataire.

La CUG pourra toutefois résilier le contrat sans préavis dans le cas de tromperie (grave) et dûment constatée sur la qualité du personnel, mauvaise qualité de la prestation et en cas de sous-traitance non autorisée ou d'emploi illégal.

VI. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en trois (03) volumes :

❖ Volume 1 : Pièces administratives

Le volume 1 comprendra les documents administratifs suivants, originaux ou conformes, datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

1. Une demande d'attribution timbrée (deux timbres communaux) adressée au Maire de la ville ;
2. Une attestation de non faillite délivrée par le Greffier en Chef du siège de l'entreprise le cas échéant ;
3. Une attestation de visite des lieux signée du soumissionnaire sur l'honneur ;
4. Une attestation de non occupation d'un espace marchand de la Communauté Urbaine de Garoua délivrée par le Maire de la ville de Garoua ;
5. Une déclaration précisant la ou les filières d'activités commerciales des cinq dernières années adressées à Monsieur le Maire de la ville de Garoua ;
6. Les fiches de suivi de l'impôt libératoire ou patente de 2021 à 2024 dument établit au nom du postulant par les services compétents et attestant la qualité du commerçant ou prestataires de service ;
7. Un registre de commerce délivré par le greffe du tribunal de première instance du domicile de l'entreprise soumissionnaire ;
8. Une attestation de capacité financière d'un montant de dix millions (10 000 000) FCFA délivrée par une banque de premier ordre (voir l'annexe 2) ;
9. Les références du soumissionnaire dans l'exploitation et la gestion d'un restaurant et/ou d'une salle de fête pour le lot 1, d'une salle de sport et/ou des terrains multisports pour le lot 2, d'un manège ou espace de jeu pour enfant pour le lot 3 ;
10. L'attestation et le plan de localisation des bureaux du siège ou de domicile et des sites annexes éventuels ;
11. Une copie certifiée conforme de la patente ou impôt libératoire en cours de validité certifiée par le service émetteur le cas échéant ;
12. La carte de contribuable en cours de validité certifiée par le service émetteur le cas échéant ;
13. Le certificat d'imposition en cours de validé certifiée par le service émetteur le cas échéant ;

14. Une attestation de non redevance délivrée par les services des impôts ;
15. Un engagement sur l'honneur et conformément à la loi en vigueur à ne pas pratiquer de sous location en cas d'attribution.

Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée de 1er ordre Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature du soumissionnaire après un délai (après remise des offres) préalable de 48h.

❖ **Volume 2 : Dossier technique**

1. Un curriculum vitae du gestionnaire de l'Entreprise ou la personne postulante ;
2. Une description de la société ou du soumissionnaire assorti d'un aperçu de son expérience dans le cadre de la gestion et l'exploitation d'un ouvrage du lot concerné. Cette description doit notamment indiquer les caractéristiques et qualifications du personnel à employer, les montants des prétendus contrats (provisoire et définitif). (Joindre des pièces justificatives : copies claires et lisibles des contrats et attestation de bonne exécution des contrats).
3. Un descriptif de la méthodologie et du plan de gestion proposés pour la rentabilité des espaces loués ;
4. La composition de l'équipe de gestion, par poste, ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres accompagnés des curriculums vitae récemment signés par lesdits personnels dans le domaine objet du présent avis et du lot concerné au cours des trois (03) dernières années, ainsi que les contacts téléphoniques des responsables pouvant attester de la véracité desdites informations ;
5. Une description du menu qui sera mis en œuvre durant la gestion du restaurant ainsi que les différents tarifs qui seront appliqués, concernant le lot 1, ou une description des activités sportives à promouvoir pour le lot 2 et une description détaillée pour l'encadrement des enfants pour le lot 3 ;
6. Un point sur la créativité du restaurateur, la promotion des plats locaux de la Région, l'ouverture aux autres cultures et menus des autres contrées du pays et du monde pour le lot 1 uniquement.
7. Un point sur l'ameublement et la décoration des ouvrages (restaurant, salle de fitness, terrains multisport, manège...) avec photos des meubles et tables, et un plan 2D et 3D pour illustrer le rendu final (il est rappelé que l'ameublement, les couverts, les charges d'eau, de gardiennage et d'électricité ainsi que l'entretien et le nettoyage seront à la charge du gérant).

NB :

- † Tous les CV datés et signés devront être accompagnés d'une copie certifiée conforme des diplômes de qualification le plus élevé de chaque personnel proposé.

❖ **Volume 3 : Dossier financier**

1. Une soumission avec le montant en chiffre et en lettre de la proposition du candidat du lot concerné pour le loyer mensuel à verser à la Communauté Urbaine ;
2. Un détail chiffré sur les différentes charges fixes liées à la gestion de l'ouvrage concerné (loyer, charge du personnel, charges eau et électricité, approvisionnements et fournitures, entretien, gardiennage, meubles, couverts, sécurité, télé, téléphone.....) ;
3. Le chiffre d'affaires du candidat des trois dernières années (2022, 2023, 2024).

VII. CRITERES D'EVALUATION

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

❖ Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ou absence des pièces administratives aux prescriptions du présent Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt. Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature du soumissionnaire après un délai (après remise des offres) préalable de 48h.
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Pièces scannées et en cas de non présentation de l'originale après une durée de 48h ;
- Absence ou insuffisance de la capacité financière ;

❖ Critères essentiels :

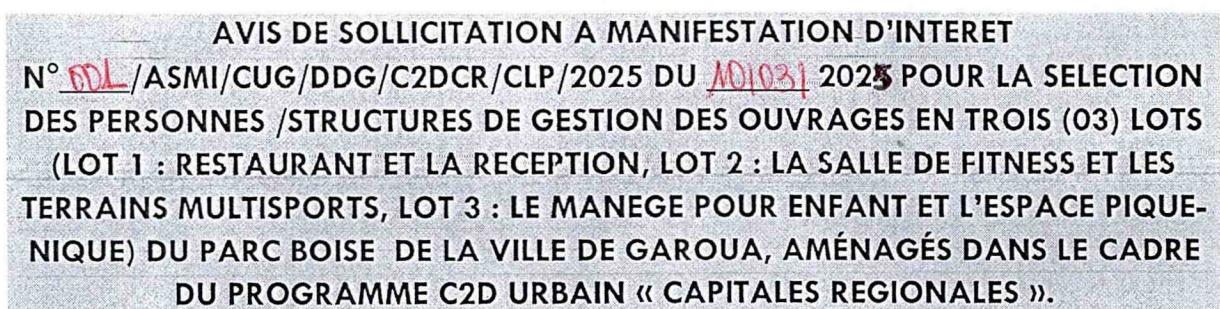
Les critères essentiels d'évaluation des propositions seront les suivants :

- Présentation générale de l'offre du soumissionnaire ;
- Présentation de l'organigramme de l'entreprise le cas échéant ;
- Références professionnelles dans le cadre de la gestion et exploitation d'un restaurant, d'une salle de fête, d'une salle de sport ou d'un espace recevant du public ;
- Respect des engagements pour les montants des futurs contrats ;
- Pertinence de la qualification et compétence du personnel employé ;
- Expérience requise du personnel dans le domaine objet du présent avis et du lot concerné au cours des trois (03) dernières années.

VIII. DÉPÔT DES DOSSIERS :

Les dossiers de candidature doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme tels, comportant les volumes 1, 2 et 3 sous pli fermé au cabinet du Maire de la ville de Garoua à la Communauté Urbaine de Garoua, au plus tard le...**09 AVR 2025.....2025 à 13 heures précises, heure locale.**

Avec mention :



A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Chaque candidat doit indiquer le lot soumissionné sur toutes les enveloppes.

IX. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour des besoins de renseignements complémentaires d'ordre technique, les intéressés sont invités à appeler au n° 6 99 42 10 62, E-mail : c2dcapitalesregionales@gmail.com au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres.

X. EVALUATION DES OFFRES ET PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les offres seront évaluées par une **commission Ad-Hoc** mise en place par le **Maire de la Ville de Garoua**.

La gestion sera attribuée au candidat ayant les qualifications techniques et financières et qui aura proposé un taux de loyer mensuel **le plus élevé**, du lot soumissionné.

N.B : Le Maître d'Ouvrage organise une visite des lieux aux soumissionnaires qui le souhaitent le24 MARS 2025.....à partir de 10 heures.

Garoua, le10 MARS 2025.....

LE MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA

Ampliations:

- MINMAP (pour information);
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- MINHDU/CCS ;
- CUG (pour archivage) ;
- AFD ;
- AMO ;
- Affichage.



ANNEXE : Liste des établissements bancaires et organismes financiers

01	Afriland First Bank (FIRST BANK) B.P. 11 834, Yaoundé
02	Banque Atlantique Cameroun (BACM) B.P. 2 933, Douala
03	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) B.P. 12 962, Yaoundé
04	Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK) B.P. 600, Douala
05	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) B.P. 1 925, Douala
06	Bank Of Africa Cameroun (BOA Cameroun) B.P. 4 593, Douala
07	Citibank Cameroun (CITIGROUP) B.P. 4 571, Douala
08	Commercial Bank-Cameroun (CBC) B.P. 4 004, Douala
09	Crédit Communautaire d'Afrique - Bank (CCA-BANK) B.P. 30 388, Yaoundé
10	Ecobank Cameroun (ECOBANK) B.P. 582, Douala
11	National Financial Credit-Bank (NFC-Bank) B.P. 6 578, Yaoundé
12	Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun) B.P. 300, Douala
13	Société Générale Cameroun (SGC) B.P. 4 042, Douala
14	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) B.P. 1 784, Douala
15	Union Bank of Cameroon (UBC) B.P. 15 569, Douala
16	United Bank for Africa (UBA) B.P. 2 088, Douala
01	Activa Assurances, B.P. 12 970, Douala
02	Area Assurances S.A, B.P. 1 531, Douala
03	Atlantique Assurances S.A, B.P. 2 933, Douala
04	Beneficial General Insurance S.A, B.P. 2 328, Douala
05	Chanas Assurances S.A, B.P. 109, Douala
06	CPA S.A, B.P. 54, Douala
07	Nsia Assurances S.A, B.P. 2 759, Douala
08	Pro Assur S.A, B.P. 5 963, Douala
09	SAAR S.A, B.P. 1 011, Douala
10	Saham Assurances S.A, B.P. 11 315, Douala
11	Zenithe Insurance S.A, B.P. 1 540, Douala

